

Questions au Feuilleton

Question n° 1886—M. Epp:

1. Y a-t-il des membres du comité spécial mixte sur la constitution du Canada qui reçoivent une indemnisation ou une rémunération spéciale, directement ou indirectement, du ministère de la Justice qui a préparé le projet de résolution et, dans l'affirmative, de quelle manière et pour quelle raison?

2. L'honorable député de Sault-Sainte-Marie reçoit-il une indemnisation ou une rémunération spéciale pour son rôle de secrétaire parlementaire du ministre dont le ministère a préparé le projet de résolution et, dans l'affirmative, a) pour quel montant, b) en vertu de quelle autorisation?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): 1. Non.

2. L'honorable député de Sault-Sainte-Marie reçoit une indemnisation ou une rémunération pour son rôle de secrétaire parlementaire du ministre de la Justice conformément à la loi sur les secrétaires parlementaires. Il ne reçoit aucune autre indemnisation ou rémunération à titre de secrétaire parlementaire.

Question n° 1887—M. Epp:

Des agents, fonctionnaires ou ministres du cabinet ont-ils communiqué avec des groupes désireux de présenter des instances au comité spécial mixte sur la constitution du Canada avant que ceux-ci ne les présentent oralement ou par écrit et, dans l'affirmative, a) de quels groupes s'agissait-il, b) quelle a été la nature du contact, c) de quels représentants du gouvernement s'agissait-il, d) quand le contact a-t-il eu lieu?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Des groupes qui ont présenté ou voulaient présenter des mémoires au comité spécial mixte sur la constitution du Canada ont communiqué avec des fonctionnaires, les bureaux des ministres du cabinet et des députés pour obtenir des renseignements concernant le comité. Ces demandes ont été référées aux greffiers du comité mixte. Il n'existe pas d'attestation écrite de ces communications, de leur nombre, de leur nature ou de leurs dates.

Question n° 1888—M. Epp:

Le gouvernement emploie-t-il, directement, à contrat ou de toute autre façon, un fils, fille ou autre parent proche ou conjoint d'un membre du comité spécial mixte sur la constitution du Canada et, dans l'affirmative, a) de qui s'agit-il, b) quel est son lien de parenté avec le membre en cause, c) quelles sont ses responsabilités, d) cette personne a-t-elle joué un rôle dans la préparation du projet de résolution à l'étude et, dans l'affirmative, quel est ce rôle, e) la personne en cause est-elle impliquée de façon officielle dans les questions affectant les travaux du comité et, dans l'affirmative, quel est son rôle et quelles sont ces questions?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Le gouvernement n'a pas accès à ces renseignements car a) il en coûterait trop cher pour les obtenir, et b) il faudrait enquêter directement sur chacun des membres du comité spécial mixte ou sur chaque personne directement ou indirectement employée par le gouvernement.

c), d) et e) Voir aujourd'hui la réponse à la question n° 1889.

Question n° 1889—M. Epp:

1. M. Eddie Goldenberg est-il employé, directement, à contrat ou autrement, par le gouvernement et, dans l'affirmative, a) quel est son lien de parenté avec le sénateur Carl Goldenberg ou tout autre membre du comité spécial mixte sur la Constitution du Canada, b) quelles sont les conditions particulières de son emploi, y compris sa rémunération, ses responsabilités et à qui est-il comptable?

2. A-t-il joué un rôle quelconque dans a) la préparation du projet de résolution qu'étudie présentement le comité, b) la préparation de la stratégie parlementaire en vue de l'approbation du projet de résolution par la Chambre des communes ou le Sénat, c) la préparation de la stratégie d'information du gouvernement concernant le projet de résolution ou la position constitutionnelle du gouvernement?

3. Joue-t-il un rôle officiel permanent au sujet des questions qui affectent les travaux actuels du comité et, dans l'affirmative, quel est son rôle et quelles sont ces questions?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): 1. Oui.

a) M. Goldenberg est le fils du sénateur Carl Goldenberg.

b) M. Goldenberg n'est pas rémunéré directement par le gouvernement. C'est l'étude d'avocats Lang, Michener, Cranston, Farquharson et Wright de Toronto qui, à titre d'employeur, prête les services de M. Goldenberg et, selon toute vraisemblance, lui verse des honoraires. M. Goldenberg fait fonction de conseiller spécial auprès du ministère de la Justice, surtout en ce qui concerne les questions constitutionnelles.

2. a) Oui.

b) Oui.

c) Oui.

3. Oui. M. Goldenberg continue de jouer le rôle de conseiller spécial du ministère de la Justice.

Question n° 1890—M. Epp:

a) Une copie du projet de résolution qu'étudie présentement le Comité spécial mixte sur la Constitution du Canada a-t-elle été vue par le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, b) le sénateur Carl Goldenberg, c) le sénateur Jack Austin, d) le sénateur Maurice Lamontagne avant que celui-ci ne soit présenté à la Chambre des communes et au Sénat et, dans l'affirmative, à quelle date chacune de ces personnes a-t-elle vu le projet de résolution?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Tous les députés pouvaient, le soir du 2 octobre 1980, obtenir des copies du projet de résolution. Aucun membre du comité n'a vu une copie du projet de résolution avant cette date.

LES DÉLÉGATIONS COMMERCIALES

Question n° 1933—M. Herbert:

Quels sont le budget annuel et l'effectif courants de la délégation commerciale à a) la Jamaïque, b) Trinidad, et y a-t-il des sous-délégations dans les territoires de ces deux délégations?

M. Gérald Laniel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce:

a) Jamaïque

Personnel et budget du programme commercial et industriel de l'Industrie et du Commerce:

1 agent détaché du Canada

1 agent engagé sur place Budget total \$24,800

b) La Trinité

Personnel et budget du programme commercial et industriel de l'Industrie et du Commerce:

3 agents détachés du Canada

2 agents engagés sur place Budget total \$99,500

Il n'y a pas de sous-délégations dans les territoires en question.

[Traduction]

M. Collenette: Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.